

COMMUNE DE MONTANAIRE

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Montanaire ensemble, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à pourvoir,

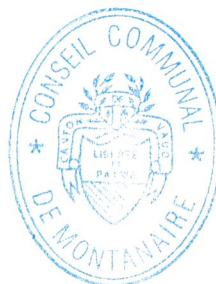
PROCLAME

Madame Cécile Crisinel Favre, née le 05.01.1971, originaire de Montanaire, domiciliée à Route de Moudon 15 à 1410 Thierrens, **élue tacitement Syndique** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau :

Frédéric Perrin



La secrétaire :

Marjorie Franzini

Thierrens, le 7 avril 2026